

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 17 (1879)
Heft: 19

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185219>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

J'ai été tenté de m'arranger avec un capitaine ; mais ma taille est petite et je suis timide à l'excès. D'ailleurs, j'aime ma liberté. Je suis cependant menacé de la perdre. Tâche de me mettre en grâce auprès de ma mère. Elle chérit l'argent ; mais elle est assez pieuse, et elle a un prêtre de Saint-Sulpice qui la dirige. Qu'il lui parle du ciel et de l'autre vie, peut-être la ramènera-t-il à des sentiments plus humains. Elle n'est pas curieuse de faire un capucin dans sa famille. Elle n'a qu'à s'imaginer qu'elle m'a avancé mille écus sur l'héritage qui me reviendra quand elle quittera la terre. Il sera facile de la déterminer, car elle a de la vanité, et elle est capable de se laisser prendre par la patience et les caresses. Si elle résiste, je m'enterre définitivement. Je ne me fais plus raser ; et n'ayant pas de gîte ni d'espèces, je me prépare d'avance la face pâle d'un pénitent. Au reste, le métier que je vais embrasser est assez avantageux dans la vie présente et la vie future. Un père quêteur de la rue Saint-Jaques m'a assuré qu'il n'y a jamais eu de capucins dans l'enfer.

L'empereur et l'impératrice d'Autriche viennent de célébrer leurs noces d'argent, et l'impératrice Elisabeth est encore fort belle. Ce mariage royal fut un mariage d'amour. On raconte que la demande fut faite d'une façon très inattendue et très chevaleresque. Le jeune empereur avait rencontré aux eaux de Carlsbad ses trois belles cousines de Bavière : la princesse de Tour et Taxis, la princesse Elisabeth et la princesse Marie-Sophie. Il avait dansé avec toutes les trois, — moins peut-être avec la plus jolie, — la princesse Elisabeth, dont les cheveux bruns si magnifiques, pouvaient faire alternativement un triple diadème ou un manteau de roi.

En revenant d'une promenade à cheval avec son cousin François-Joseph, la jeune fille vit sur une table un grand album. C'étaient des vues d'Autriche, du Tyrol, de Hongrie. L'empereur les lui montra. Oh ! les beaux pays ! les beaux pays ! répétait-elle dans son admiration. Alors, à demi-voix :

— Voulez-vous qu'ils soient à vous ? voulez-vous y régner ?

Et comme rougissante, tremblante, bouleversée, la princesse ne répondait pas, l'empereur lui offrit une fleur d'edelweiss. Elle la prit. Ils étaient fiancés.

En souvenir de ce premier présent, la famille impériale va donner à l'impératrice Elisabeth un diadème d'edelweiss en diamants.

Cette fleur, emblème de l'amour pur, qui, dans la superstition du Tyrol, porte bonheur, ressemble à une petite marguerite à longs pétales espacés. Elle est revêtue d'un duvet soyeux comme si elle avait été taillée dans du velours blanc. C'est la fleur frioleuse des montagnes.

Guéliârè et lo màidzo.

La fenna à Dzaquîè Guéliârè étâi tant malâda que l'avâi faillu allâ queri lo màidzo, qu'arrevâ ein cariole avoué on cocher.

Cé Dzaquîè Guéliârè étâi on coo que n'amâvè pas pâyi clliâo à quoui dévessâi ; assebin l'avâi adé lè z'hussîè et lè protiureu à sè trossés et nion n'amâvè avâi à féré avoué li. Enfin quiet ! c'étâi on bracaillon.

— Mè vollaîi-vo pâyi, se lâi fe lo màidzo, que sè démaufiâvè ?

L'autro soo dou dzaunets dâo gardaroba, lè montrè âo màidzo et lâi dit : Vouaiquie dou louis d'oo ; ora soigni bin cllia pourra fenna, et se vo la tiâdè âo se vo la garidè, lè louis sont por vo. Vouaiquie voutro cocher que sarâ témoein.

L'est bon. Lo màidzo vouâitè la malâda et ve dè suite que le ne sè garetra pas. Baillâ cauquiès remido, revegne onco on part dè iadzo et à la fin la pourra fenna verâ lè ge. Guéliârè, quand fe vévo, n'avâi pas mé idée dè pâyi què dè sè niyi et quand lo màidzo lâi recliâmâ oquiè, Guéliârè lâi fâ :

— Mâ vo dâivo rein.

— Coumeint ! onco que vo m'âi promet dou louis po soigni voutra fenna et que y'é on témoein.

— Adon, non de non, vo lâi tiâie ?

— Oh po cein na ! mâ l'irè tant mau que...

— Eh bin l'âi vo gariâ ?

— Hêlâ na ! l'étâi traô tâ po la sauvâ.

— Eh bin pisque vo ne lâi ni tiâie, ni gariâ, allâ vo promenâ, vo dâivo rein, et se voutron cocher n'est pas 'na canaille, derâ to coumeint mè.

C'était un jour de revue. Le commandant d'arrondissement, qui était doué de plus d'embonpoint que d'esprit, fit appeler devant lui le chef de la musique militaire : Je suis assez content de votre musique, lui dit-il d'un ton bref, vos hommes sont propres, les instruments bien astiqués... Si je ne me trompe, ce sont les trombones qui sont au 1^{er} rang ?...

— Oui, mon commandant : Ils occupent le premier rang parce qu'en allongeant la coulisse, ils enfonceraient nécessairement les côtes de ceux qui seraient placés devant eux.

— Parfaitement. Néanmoins j'ai une observation très importante à vous faire. J'ai remarqué à plusieurs reprises qu'en jouant, les uns allongent la coulisse tandis que d'autres la retirent, ce qui fait une impression fort désagréable à l'œil. Veuillez veiller à ce que le fait ne se répète pas à l'avenir, car je veux de l'ensemble et de la symétrie dans la troupe.

Quelques personnes s'entretenaient l'autre jour d'un cas de longévité assez rare. Il s'agissait d'un paysan du canton de Fribourg, décédé dernièrement à l'âge de 100 ans.

— Eh ! voilà bien une affaire, s'écrie ingénument l'une d'entre elles, si mon grand-père n'était pas mort il y a quelques années, il en aurait aujourd'hui 102.